

Ecole primaire publique Saint Jean des Vignes

Maternelle 12 rue Saint Martin des Champs – Elémentaire 19, rue Général Giraud
71 100 CHALON-sur-SAONE

Réunion du CONSEIL D'ECOLE vendredi 10 novembre 2017

18 heures ⇒ 20 heures 30

Présents

Mmes Moreau, Deville, Guechoum, Pacaud, Lartaud, Boudier, Rossignol, Mignon enseignantes à l'école.

M. Bidaut, Directeur de l'école

Mmes Manigault, Guillemenet, Lenôtre-Ancion, Delaunoy, MM. Moreau, Trouttet, Ravet, représentants titulaires élus des Parents d'Elèves

Mmes Galland, Malin, Pusset, représentants suppléants élus des Parents d'Elèves

Mme Giroudet DDEN

Mme Maurer, Maire-adjointe chargée des Affaires Scolaires, Mme Signudi, chargée de mission auprès de la Communauté Educative

Excusés : M. Heutte, Mme Nogueira enseignants _ Mmes Oussen, Ranc, Beau, Cerneau, Moreau, Goudier, M. Gonnot représentants élus des Parents d'Elèves

I - Installation du Conseil d'Ecole

Présentation des différents partenaires présents au Conseil d'École.

Rappel des résultats des élections des Représentants de Parents d'Elèves du vendredi 7 octobre 2017 :

- 9 sièges à pourvoir

- 172 votants sur 318 parents d'élèves inscrits (taux de participation : 54,09 %)

- 169 suffrages exprimés et 3 bulletins blancs ou nuls

- liste unique ⇒ 9 parents titulaires élus ⇒ 8 parents suppléants élus

(Attributions du Conseil d'Ecole décrites dans le Code de l'Education sous le titre Organisation et fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires articles D411)

Date de la prochaine réunion après consultation des membres présents : **vendredi 25 mai 2018.**

Une autre date sera précisée ultérieurement, si nécessaire.

Membre de droit du Conseil d'École, Mme Giroudet présente sa fonction de DDEN et les diverses missions des Délégués Départementaux de l'Education Nationale : incitation, coordination et médiation. L'une des attributions consiste en une visite des locaux scolaires et à la rédaction d'un compte rendu qui est transmis à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale. Le DDEN, partenaire privilégié de l'école, veille aux bonnes conditions de vie des enfants, y compris à leur sécurité dans le cadre scolaire et périscolaire.

II - Vie de l'école

L'Ecole Primaire Publique Saint Jean des Vignes est rattachée à la circonscription d'Inspection de l'Education Nationale de Chalon II, dirigée par Mme Villiers, Inspectrice.

Psychologue scolaire en charge du secteur : Mme Lardet

Site Internet de l'Ecole primaire Saint Jean des Vignes consultable à l'adresse :

<http://ele-chalon-st-jean-des-vignes-71.ec.ac-dijon.fr/>

1) Effectifs et répartition des élèves dans les classes au 10-11-2017

9 postes _ 1/2 poste de décharge de direction

PS :	26 élèves	M. Heutte
MS :	21 élèves	Mme Moreau
GS :	25 élèves	Mme Deville
GS-CP :	25 élèves (12 + 13)	Mme Guechoum
CP-CE1 :	25 élèves (11 + 14)	Mme Pacaud
CE1-CE2 :	25 élèves (16 + 9)	Mme Lartaud
CE2 :	27 élèves	Mme Rossignol – Mme Nogueira
CM1 :	23 élèves	Mme Boudier
CM2 :	28 élèves	M. Bidaut – Mme Mignon

Total: 225 élèves - (84 en maternelle - 141 en élémentaire)

Remarque : 4 enfants de l'école font l'objet d'un accompagnement à la scolarité par des personnels AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire)

* Mme Mignon assure le $\frac{1}{2}$ temps de décharge de direction de l'école le jeudi et le vendredi.

Nadine, Armelle et Nora, ATSEM rattachées à l'école, contribuent au bon fonctionnement scolaire des 4 classes maternelles.

Mme Hodoul et Mme Gay ASTEE assurent l'entretien des locaux scolaires.

Prévisions d'effectifs rentrée 2018

Pour information, 40 enfants nés en 2015 sont susceptibles d'être scolarisés à l'école maternelle à la rentrée 2018.

Du fait du départ potentiel des 28 élèves de CM2, il est attendu environ 236 élèves à la rentrée 2018.

2) Modalités d'organisation des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Des Activités Pédagogiques Complémentaires à destination des élèves de l'école sont reconduites à compter de la rentrée 2017. Organisées en groupes restreints d'élèves et s'ajoutant aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement, ces APC permettent une aide aux élèves en difficulté dans leurs apprentissages, une aide au travail personnel ou la mise en œuvre d'activité(s) prévue(s) par le Projet d'Ecole.

Selon les enseignants de l'école, elles sont proposées sur le temps méridien (à partir de 12 heures 45) ou en fin d'après-midi à 16 h près la classe, à raison d'une séance de 45 minutes à 1 heure.

Les enseignants doivent faire face à des contraintes d'organisation des temps d'APC, du fait de l'occupation de nombreux locaux scolaires après 16 heures par les différents accueils périscolaires organisés chaque soir.

3) Dispositif RASED

L'Ecole Saint Jean des Vignes appartient au secteur d'intervention du RASED des Prés Saint Jean.

Cette structure est constituée de deux personnes : Mme Lardet, psychologue scolaire, et Mme Rabasse enseignante en rééducation E.

Les aides spécialisées du RASED peuvent intervenir à tout moment de la scolarité primaire, en appui et en accompagnement de l'action des enseignants des classes. Elles ont pour objectif de prévenir et remédier aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par les enseignants dans leur classe.

A la demande des enseignants et avec l'autorisation des parents, des suivis en rééducation et/ou des bilans psychologiques peuvent être effectués.

4) Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été transmis à toutes les familles de l'école et ne nécessite pas de modification(s).

Rappel : Le règlement Intérieur de l'Ecole Primaire Saint Jean des Vignes est en cohérence, reprend et/ou complète certains articles du Règlement Scolaire Départemental affiché dans l'école. Il tient compte en particulier des spécificités propres à l'école. Il a pour but d'assurer le bon fonctionnement de l'école, de faire connaître aux parents et aux élèves les obligations qui leur incombent, de prévenir les accidents.

5) Réforme des rythmes scolaires _ Temps périscolaires en 2017/2018

Accueils périscolaires, restaurant scolaire

Fatima Naït Hamou est la personne référente du site Saint Jean des Vignes. Elle est joignable au :

07 61 90 71 86,

pour toute information/question en lien avec les temps/activités périscolaires.

Les menus proposés au restaurant scolaire sont consultables sur les sites Internet de la ville de Chalon et de l'Ecole Saint Jean des Vignes.

M. Bidaut rappelle à nouveau que l'objectif premier de cette réforme est d'améliorer les résultats scolaires des élèves en proposant des temps d'apprentissage(s) mieux répartis sur le temps scolaire hebdomadaire de l'enfant.

En lien avec les différentes orientations du PEDT souhaitées par la collectivité, différents accueils périscolaires ont été mis en place à compter de la rentrée 2017, selon un dispositif et des offres reconduites.

Les temps d'activités périscolaires sont organisés autour de « bulles », au sein desquelles les enfants peuvent s'épanouir de façon ludique.

MatinaBulle _ MidiBulle _ MercrediBulle

✓ **pour les élèves des classes maternelles**
LudiBulle _ RécréaBulle

✓ **pour les élèves des classes élémentaires**
StudiBulle _ ActiBulle _ ImaginaBulle

Les parents élus s'inquiètent des problèmes d'autorité rencontrés par les personnels exerçant sur différents temps périscolaires. Ils s'inquiètent aussi du bruit excessif au restaurant scolaire et de la qualité des repas servis.

Modification des rythmes scolaires à la rentrée 2018

Cette thématique a fait l'objet d'une consultation spécifique en mai/juin 2017.

L'Ecole primaire Saint Jean des Vignes s'était prononcée pour une modification des rythmes scolaires pour la rentrée 2017, avec un retour à la semaine de 4 jours. La collectivité n'avait pas souhaité précipiter les choses. Depuis, M. Ben, IA/ DASEN a confirmé que rien ne pourrait être modifié avant la prochaine année scolaire 2018/19.

Mme Maurer explique que le souhait majoritaire en faveur du retour à la semaine de 4 jours a été retenu pour la rentrée de septembre 2018. Cependant, M. le Maire souhaite consulter les familles à propos des nouveaux horaires scolaires. Ainsi, un sondage a été lancé avec 2 propositions :

- ➔ L, M, J, V : 8 h 45 à 11 h 45 & 13 h 45 à 16 h 45
- ➔ L, M, J, V : 9 h à 12 h & 14 h à 17 h

Retour sur le choix des familles en décembre et, nouvelle consultation en janvier pour déterminer les offres périscolaires pour l'année scolaire 2018/2019.

Utilisation des locaux et matériels scolaires

La mise en œuvre des différents accueils périscolaires nécessitent la mise à disposition par l'école de nombreux locaux et matériels scolaires. Les obligations de chacun des intervenants et/ou utilisateurs après 16 heures et les conditions d'utilisation des locaux et matériels de l'école ne semblent pas connues de tous. Ainsi l'utilisation périscolaire de la B.C.D. est évoquée car elle pose problème.

6) Présentation du P.R.E. (programme de réussite éducative de la ville de Chalon-sur-Saône)

Mme Maurer présente le P.R.E. aux membres du Conseil d'Ecole.

Ce programme est un dispositif de l'État et de la ville de Chalon-sur-Saône. Il propose des aides aux enfants et aux familles, en fonction des difficultés rencontrées par les élèves dans les écoles. Aides à la parentalité, aides éducatives, accompagnement des élèves peuvent mis en place dans le cadre d'un parcours dont la durée va de 6 à 18 mois. Une coordinatrice, Mme Chéhida, contribue à la cohésion de ce programme.

7) Sécurité à l'école primaire Saint Jean des Vignes: exercices « incendie » et « PPMS » (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Des exercices d'évacuation des locaux de type alerte incendie sont régulièrement proposés à l'école. Cette année, deux exercices ont déjà été proposés pour 7 classes de l'école les 28/09 et 19/10 septembre. Un exercice spécifique sera organisé pour les classes PS et MS.

Le PPMS de l'Ecole Saint Jean des Vignes sera actualisé d'ici la fin de l'année civile 2017.

Deux types de risques sont référencés :

- risques majeurs extérieurs (accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses par exemple)
- risques majeurs intérieurs (attentat ou intrusion intérieure par exemple) : *un document spécifique sera rédigé à cet effet d'ici la fin de l'année 2017, selon les dernières instructions ministérielles.*

Rappel des lignes directrices : conduites à tenir, bons réflexes à adopter afin d'optimiser la protection des personnes fréquentant l'Ecole Saint Jean des Vignes :

- établir des consignes à destination des élèves, des personnels
- s'assurer que les procédures sont connues de tous et retenues
- prendre en compte la menace : se confiner et/ou s'échapper _ donner l'alerte (sonnerie longue et téléphones portables)
- gérer l'événement avec les autorités et les services de sécurité

Référent sécurité de la Police Nationale : M. Buriller

Référent sécurité des écoles pour la ville de Chalon-sur-Saône : M. Dolet

Un exercice de type « attentat/intrusion » _ solution de fuite _ en présence des élèves sera mis en œuvre prochainement. Un scénario sera envisagé en amont par l'équipe enseignante. Les élèves et les parents seront informés.

Mme Maurer informe que l'école SJDV sera dotée, en 2017/2018, d'une alarme différenciée pour les exercices PPMS et que des caméras de vidéo protection seront installées.

III - Rapport d'activités

↳ Réunions:

* 9 réunions par classe ont été proposées par les enseignants de l'école en septembre dernier. La participation des parents a été importante montrant ainsi l'attachement des familles aux conditions de scolarisation de leurs enfants.

↳ Cycles sportifs avec éducateurs municipaux

Période 1 : natation pour les CM1, gymnastique pour les CE1/CE2, acrosport pour les CE2.

Période 2 : escalade/escrime pour les CE2, natation pour les CP/CE1 et les CE1/CE2

Période 3 : natation pour les GS/CP et les CE2, jeux de balles pour les GS/CP et les CP/CE1.

Période 4 : natation pour les CM2, gymnastique pour les CM2 et les CP/CE1, athlétisme pour les GS/CP et Les CE1/CE2.

Période 5 : kayak pour les CM1

↳ Sorties ou animations culturelles (1^{er} trimestre 2017/2018 _ connues à ce jour)

* Sorties « découverte(s) à l'étang Chaumont à Châtenoy-le-Royal pour les 4 classes maternelles : PS, MS, GS et GS/CP les J 12/10 et V 13/10 matins. (financement des transports par la coopérative scolaire)

* Cycle sportif « balle ovale / rugby » pour les CM2 et rencontre inter-écoles au Stade Léo Lagrange le Ma 17/10.

* Spectacle « Bonshommes de neige » proposé par la compagnie Pois de Senteur le jeudi 14/12 à 10 heures, pour les PS, MS, GS et GS/CP, salle d'évolution de l'école maternelle. (coût : 450 € _ financement coopérative scolaire)

* Sorties « Ecole et Cinéma » qui prévoit le visionnage d'un film par trimestre au cinéma Axel : « Petites z'escapades » Me 14/11 (PS, MS, GS, CP/CE1, CE1/CE2) _ « Jiburo » Me 6/12 (GS/CP, CM1)

* Décoration du sapin, Place J. Damichel, par les 4 classes maternelles PS, MS, GS et GS/CP le J 7/12 matin

* Festivités de Noël proposées par la Ville de Chalon : spectacles Contes au Studio 70 pour les PS & MS le L 18/12 matin, et pour les GS/CP & CP/CE1 le L 11/12 matin (transports en bus)

* Spectacle au Théâtre du Port Nord « Chotto Desh » pour les CE1/CE2 et les CE2 le Me 13/12.

* Sortie à la patinoire de Chalon-sur-Saône pour les CM1 le V 22/12.

Programmation Jeune public proposée par l'Espace des Arts pour les 7 autres de l'école au 2nd trimestre.

IV - Actions pédagogiques et projets des classes pour 2017/2018

En partenariat avec les différentes structures culturelles de la ville de Chalon-sur-Saône, les classes se sont engagées dans différents projets :

Classes PS et MS : projet Ecole & Cinéma

GS : projet Ecole & Cinéma, découverte de la bibliothèque et visite thématique

GS/CP : projet Ecole & Cinéma

CP/CE1 : projet Ecole & Cinéma

CE1/CE2 : projet Ecole & Cinéma

CE2 : visites thématiques à la bibliothèque des PSJ ; permis piéton CE2 ; projet « santé / prévention » « Je me relaxe, j'adopte les bonnes postures à l'école »

CM1 : projet Ecole & Cinéma ; visites thématiques à la bibliothèque des PSJ ; projet « santé / prévention » « Je mange, je bouge »

CM2 : projet EPS « Balle ovale » liaison avec le collègue Jean Vilar ; visites thématiques à la bibliothèque des PSJ ; projet « santé / prévention » « Apprendre à porter secours »

Chorales de cycle(s)

Le projet musical « Chantons, écoutons, dansons » en partenariat avec la DSDEN & le Conservatoire pour les 6

classes élémentaires de l'école n'a pas été retenu cette année scolaire.

Des activités de type chant choral seront cependant maintenues et animées par les enseignant(e)s de l'école.

Projet « Danse à l'école maternelle » pour les classes PS, MS, GS de janvier à mars 2018. _ intervenant extérieur : M. Givord _ spectacle aboutissement du projet en avril 2018.

Demandes de subventions en cours auprès de la ville de Chalon-sur-Saône et du Rectorat de Dijon.

Mme Maurer informe que ce projet ne sera pas subventionné par la ville de Chalon-sur-Saône.

Projet « éduquer à la biodiversité / au développement durable » pour 8 classes de l'école. _ journées au Centre Eden à Cuisery programmées en mars, mai et juin 2018.

Demande de subvention en cours auprès de la ville de Chalon-sur-Saône.

Mme Maurer informe que ce projet a reçu un avis favorable et sera subventionné par la ville de Chalon-sur-Saône.

V - Gestion coopérative

Bilan financier de l'exercice 2016/2017 de la coopérative scolaire AFAACS :

Total des charges	Total des produits	Déficit sur l'exercice 2015/2016
9 639,84 €	9 164,11 €	475,73 €

Un bilan financier coopérative a été présenté, le 26 septembre à l'Assemblée Générale de l'association de parents d'élèves Les Petites Canailles : il a été fait état, en particulier, des projets menés et des sorties réalisées par les différentes classes de l'école en 2016/2017.

Solde au 1/09/2017 : 1 861,71 € (compte courant SG)

Solde au 10/11/2017 :

Société Générale

Compte courant.....1 565,61

Produits:

Cotisations AFAACS.....1692,50

Charges:

Assurances.....à venir

Charges des activités éducatives.....171,60

Autres charges courantes (dont régies d'avance aux 9 classes).....1817,00

Une cotisation coopérative dégressive pour les familles comportant plusieurs enfants scolarisés à l'école primaire a été sollicitée à la rentrée 2017 : plein tarif 10 € pour le 1^{er} enfant, 25 % de réduction à partir du 2^{ème} enfant soit 7,50 €.

Remerciements aux parents pour les contributions volontaires versées pour cette année scolaire.

Remerciements aussi à l'association de parents d'élèves locale pour ses aides financières en 2016/2017.

La coopérative de l'école peut ainsi aider au financement des projets et/ou activités pédagogiques des classes.

M. Bidaut remercie l'association de parents d'élèves Les Petites Canailles pour son investissement à la vie de l'école primaire Saint Jean des Vignes.

Prochaine manifestation : une opération « vente de sapins » (sur commande) a été proposée récemment aux familles ; retrait des sapins le V 8/12 à partir de 16 heures et vente de boissons chaudes ; chant(s) de Noël par les enfants des classes élémentaires à partir de 15 heures 45.

VI - Travaux à l'école _ sécurité aux abords de l'école

Remarque

Les services municipaux interviennent régulièrement à l'école pour de petits travaux d'entretien. Remerciements.

Travaux et équipements réalisés en 2017

- Aménagements définitifs de la rue Général Giraud dorénavant en sens unique de circulation ; les 2 places réservées « Arrêt minute » sont destinées aussi au stationnement des bus transportant les élèves ; un trottoir « quai bus » accessible aux personnes à mobilité réduite a été installé à cet effet.

Les parents élus expriment leur satisfaction mais ils observent cependant que le carrefour au niveau de la rocade est toujours aussi dangereux à traverser pour les scolaires des écoles du quartier : les parents souhaitent que soient mis en place des aménagements de circulation à des heures stratégiques. M. Lefevre, Maire-adjoint sera saisi de cette demande.

- Rénovation de la salle Bornet : sol, murs, éclairage
- Remplacement du WC situé dans le couloir entre les salles de classe GS & GS/CP.

Les parents insistent sur la nécessité de réaliser un cloisonnement de cet espace « toilette » afin de préserver l'intimité des enfants. M. Dolet sera saisi de cette demande.

Les parents évoquent aussi l'hygiène des toilettes en élémentaire qui semble ne pas satisfaire des enfants de l'école. M. Bidaut informera les personnels intéressés.

Remerciements à la Municipalité de Chalon-sur-Saône.

Travaux et équipements souhaités en 2018

Une liste de demandes de travaux et d'équipements sera transmise à la Municipalité de Chalon-sur-Saône.

VII - Questions diverses

* A l'initiative de la ville de Chalon-sur-Saône, un Conseil Municipal d'Enfants a été, à nouveau, mis en place. Dans chaque école chalonnaise, deux représentants ont été élus par leurs camarades, 1 au CM1 et 1 au CM2. Le Conseil Municipal des Enfants se réunit selon un calendrier établi. Ce sont des temps d'échanges et de réflexion, de sensibilisation à la citoyenneté. Des projets naîtront peut-être pour améliorer la vie des enfants à Chalon.

A l'École primaire Saint Jean des Vignes, Ali (CM1) et Tajeddin (CM2) ont été élus par leurs camarades.

* Des visites médicales PMI ont été proposées pour un certain nombre d'élèves de PS et MS, selon leur date de naissance, en septembre et octobre 2017.

Un exemplaire du compte rendu du présent Conseil d'Ecole sera émargé par Mme Manigault, représentant la liste des parents élus puis sera transmis à Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale et à Mme le Maire Adjoint chargée de la Direction de la Vie Scolaire pour information.

Le compte rendu sera affiché et sera mis en ligne sur le site Internet de l'école ; il pourra être aussi consulté à l'école.

Le Directeur,

C. Bidaut

Pour les Représentants Elus des Parents d'Elèves de l'Ecole,

S. Manigault